Le gouvernement wallon et SPGE sâ€™engagent pour lâ€™Ã©puration et la protection de

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2011

Un nouvel accord de 200 millions d'euros pour l'Ã©puration des eaux en Wallonie a Ã©tÃ© conclu entre la Banque europÃ©enne d'investissement - BEI, le gouvernement Wallon et la SPGE - SociÃ©tÃ© Publique de Gestion de l'Eau, pour poursuivre l'important programme d'investissement qui permettra Ã la Wallonie d'Ãªtre Ã©quipÃ©e d'infrastructures modernes et efficaces pour l'Ã©puration et la protection de l'eau, ainsi que de satisfaire aux directives europÃ©ennes en la matiÃ¨re.Â

C'est Ã l'occasion de l'inauguration de la station d'Ã©puration de Namur-Brumagne, un ouvrage important faisant partie de ce programme, que Philippe Maystadt, prÃ©sident de la Banque europÃ©enne d'investissement et Jean-Luc Martin et Michel Cornelis, reprÃ©sentant la SPGE, ont signÃ© les contrats pour une premiÃ¨re tranche de 100 millions d'euros sur 200 millions approuvÃ©s par la BEI.Â Ceux-ci ont Ã©tÃ© appuyÃ©s par une lettre dite "de confort" signÃ©e, pour la RÃ©gion Wallonne, par le ministre de l'Ã‰conomie, Jean-Claude Marcourt et le ministre de l'Environnement, Philippe Henry. Avec ce nouvel engagement, c'est 1 milliard d'euros que la BEI aura prÃªtÃ© Ã la SPGE depuis 2004 pour permettre d'accÃ©lÃ©rer ces investissements indispensables en Wallonie. En effet, la Belgique, et la RÃ©gion Wallonne en particulier, accusaient un retard important dans le domaine de la gestion de l'eau tel que dÃ©finie par la directive europÃ©enne relative au traitement des eaux urbaines et rÃ©siduaires ; une situation en voie d'Ãªtre rÃ©glÃ©e avec la rÃ©alisation de l'ambitieux programme entrepris par la SPGE. Les rÃ©sultats sont probants, puisqu'aujourd'hui, le taux d'Ã©puration atteint 78 % en Wallonie. Avec la mise en service de la station de Namur-Brumagne, il sera de 81 % ; celle-ci va permettre en effet de franchir une Ã©tape de plusÂ dans la mise en conformitÃ© des agglomÃ©rations wallonnes de plus de 10 000 Ã©quivalent-habitants. Et ce taux devrait Ãªtre portÃ© Ã prÃ¨s de 95 % fin 2012.

C'est cette approche volontariste, pour la qualitÃ© de l'environnement et pour se conformer, le plus rapidement possible, aux exigences europÃ©ennes, ainsi que les rÃ©alisations et les rÃ©sultats obtenus qui ont Ã©tÃ© soulignÃ©s par Philippe Maystadt, le prÃ©sident de la BEI, et Janez Potocnik, commissaire europÃ©en pour l'environnement, qui avait acceptÃ© de prendre part Ã la cÃ©rÃ©monie.

Pour la BEI, la protection de l'environnement est un objectif prioritaire. Elle y consacre une part importante de ses financements, soit quelque 102 milliards d'euros sur les 5 derniÃ¨res annÃ©es, dont 53 milliards pour la gestion de l'environnement naturel (l'eau, l'air et les dÃ©chets) ; 14 milliards uniquement pour le domaine de l'eau. En Belgique, la BEI a prÃªtÃ© 2,5 milliards pour les rÃ©seaux d'Ã©gouttage et l'assainissement des eaux usÃ©es en Wallonie, en RÃ©gion Flamande et en RÃ©gion de Bruxelles-Capitale (principalement pour les investissements de la SPGE, d'Aquafin et d'Hydrobru), ainsi que pour la modernisation des rÃ©seaux de distribution (avec la SWDE-SociÃ©tÃ© Wallonne des Eaux et le

CILE-Compagnie Intercommunale LiÃ©geoise des Eaux).Â

SPGE - BEI 18-03-2011